

ABC DU PRODUCTEUR ÉCORESPONSABLE

PAR ON TOURNE VERT - 2023



ON
TOURNE
VERT

Cet ABC du producteur écoresponsable est destiné à toute personne de l'industrie audiovisuelle qui souhaite faire ses premiers pas dans l'adoption de pratiques écoresponsables. Ce mode d'emploi regroupe tous les outils et ressources pour vous aider dans votre démarche et vous familiariser avec le programme *On tourne vert*.

Table des matières

LEXIQUE	3
1 – CONSULTER LE SITE WEB <i>ON TOURNE VERT</i>	4
Les outils de base.....	4
Des témoignages inspirants	4
2 – COMMENT EN PARLER À MON ÉQUIPE ?	5
Autres outils	5
3 – COMMENT ALLER PLUS LOIN ?.....	5
4 – L'ACCRÉDITATION	7
Votre projet est-il éligible à l'accréditation <i>On tourne vert</i> ?	7
Prendre connaissance des 3 niveaux d'accréditation.....	7
Se renseigner sur les modalités	7
Choisir le niveau d'accréditation que vous souhaitez viser	8
Débuter le processus d'accréditation – Quand et comment ?	8
CONTACTS	9
PARTENAIRES.....	10

LEXIQUE

Quelques mots de vocabulaire que vous pourriez rencontrer tout au long de votre démarche :

- **Gaz à effet de serre** : Les gaz à effet de serre, ou GES, sont des gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre. (Actu-environnement)

➡ À noter : L'effet de serre est un phénomène naturel, sans lui la terre serait en moyenne à -18 degrés Celsius, un environnement donc non viable. L'effet de serre naturel maintient en temps normal la terre à une température moyenne de 15 degrés, or, en raison des activités humaines, il s'intensifie, réchauffant donc trop la planète et rompant ainsi l'équilibre naturel.

- **Empreinte carbone** : L'empreinte carbone est un indicateur de la contribution du cycle de vie de nos activités aux impacts environnementaux potentiels sur les changements climatiques. (CIRAIG, 2021)
- **Matière résiduelle** : Matière ou objet rejeté par les ménages, les industries, les commerces ou les institutions, et qui est mis en valeur (recyclage, compostage, valorisation énergétique) ou éliminé. (Thésaurus)
- **Équivalent CO₂** : Valeur de référence qui permet d'exprimer en une unité commune les quantités d'émissions de différents gaz à effet de serre, établie en comparant leur potentiel de réchauffement planétaire au cours d'une période donnée à celui du dioxyde de carbone (exemple : 1 tonne de méthane = 25 tonnes équivalent CO₂). (Office québécois de la langue française)
- **Approvisionnement responsable/durable** : L'approvisionnement durable est l'intégration de facteurs de performance sociale, éthique et environnementale dans le processus de sélection des fournisseurs. (Ecovadis)
- **Cycle de vie** : Le cycle de vie d'un produit prend en compte toutes les activités/étapes qui entrent en jeu dans la fabrication, l'utilisation, le transport et l'élimination de ce produit. (Actu-environnement)

1 – CONSULTER LE SITE WEB *ON TOURNE VERT*

Le site web On tourne vert est la première ressource à consulter dans votre démarche. Vous y retrouverez :

1. Les outils de base

- La première étape est de consulter notre [Guide des bonnes pratiques](#)



Ce guide vous donnera une idée des différents enjeux au niveau de chaque département et vous offrira des pistes de solution pour que chacun réduise son empreinte carbone.

Sélectionner les actions que vous seriez capable de mettre en place dans le contexte de votre entreprise.

- La seconde étape, est de consulter notre [répertoire des fournisseurs écoresponsables](#).



Ce répertoire est complémentaire au guide des bonnes pratiques, en effet l'approvisionnement responsable représente une solution importante à la réduction de l'empreinte carbone de votre entreprise.

Vous pourrez trier par domaine d'activité et ainsi trouver des entreprises de traiteur, de costumes, décors et plus encore, qui proposent des produits et services plus respectueux de l'environnement.

- La troisième étape, est de [consulter et télécharger nos affiches](#).



Nos affiches expliquent de manière graphique les bonnes pratiques à mettre en place sur le plateau, vous pouvez donc les télécharger afin de motiver toutes les personnes présentes sur votre production à adopter des gestes plus écologiques !

N'oubliez pas d'imprimer seulement les copies nécessaires et de les réutiliser entre les tournages !

2. Des témoignages inspirants

- La quatrième étape, est de puiser l'inspiration dans [le témoignage de productions écoresponsables](#)

Certaines productions ayant mis en place des mesures écoresponsables qui sont allées jusqu'à l'accréditation (dont nous parlerons plus loin) nous ont confié leurs témoignages. Ces récits pourraient vous permettre une meilleure projection de ce que cela pourrait impliquer de tourner vert. Notez qu'il s'agit simplement d'exemples.

2 – COMMENT EN PARLER À MON ÉQUIPE ?

- **La cinquième étape** est d'en parler avec son équipe

Amener le dialogue auprès de son équipe est une étape importante dans le processus de mise en place de pratiques écoresponsables. Changer les habitudes est difficile mais l'écoresponsabilité représente aujourd'hui un réel avantage concurrentiel et, dans un avenir proche, ces mesures pourraient s'avérer obligatoire ou du moins pourraient permettre d'avoir accès à des avantages économiques en plus d'être alignées avec les valeurs des nouvelles générations qui prendront la relève.

Présentez à chaque département les bonnes pratiques du guide qui les concerne, relevez leurs craintes et ce qui pourraient les motiver, présentez-leur les outils (le répertoire, les affiches).

3. Autres outils

D'autres outils peuvent faciliter l'adoption de certaines habitudes par les membres de l'équipe.

- Ça va où ? – [Application web et mobile développée par Recyc-Québec](#)



Cette application permettra dans les premiers temps d'apprendre à votre équipe comment bien gérer vos matières résiduelles selon votre emplacement au Québec. Est-ce une matière recyclable ? Compostable ? Consignable ? Est-ce un produit qui entre dans le cadre de la Responsabilité Élargie des producteurs¹ ? Destiné à l'écocentre ? À la poubelle ?

Même si les infrastructures de la ville rendent parfois la gestion des matières résiduelles difficiles (notamment pour le compostage par exemple), il est nécessaire que chacun fasse de son mieux et sache trier convenablement car un emballage mis au recyclage par erreur ou bien souillé entraîne de la contamination et appauvrit la qualité des matières recyclées au centre de recyclage.

On tourne vert et ses partenaires et collaborateurs souhaitent accompagner au mieux l'industrie. Le contenu présenté plus haut vous donne les outils de base pour mettre en place les actions indispensables en comptant sur votre engagement. Voici les autres étapes encore plus concrètes à mettre en place et outils à utiliser selon vos besoins, vos connaissances, vos ressources et votre engagement.

- Vous pouvez, sans prérequis [signer notre charte d'engagement](#) (voir les signataires)

¹ La responsabilité élargie des producteurs (REP) est un principe selon lequel les entreprises qui mettent sur le marché des produits au Québec sont responsables de leur gestion en fin de vie.

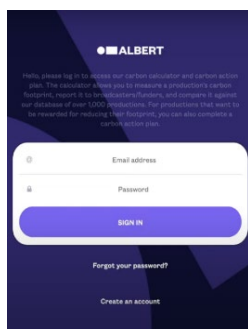


Ce geste symbolique vise à recenser **toute personne** au Québec qui souhaite que l'industrie de l'audiovisuelle devienne plus verte.

Cette charte vise également le gouvernement et/ou les villes comme preuve qu'il est nécessaire de mettre en place des infrastructures ou des incitatifs financiers adaptés à l'industrie de l'audiovisuel au Québec.

Votre signature est précieuse, pour que nous vous ajoutions à la liste des signataires, envoyez-nous votre *Nom, prénom, poste et entreprise* à : info@bctq.ca

- Vous pouvez [utiliser le calculateur d'empreinte carbone Albert](#)



Albert est un calculateur d'empreinte carbone gratuit spécialisé pour l'industrie de la production audiovisuelle. Comme expliqué plus loin, le CQEER est une ressource qui peut vous accompagner dans ce processus de calcul de l'empreinte carbone de votre production.

- Vous pouvez **vous faire accompagner par des experts du CQEER**



Le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) accompagne les plateaux de tournage dans la mise en place d'actions écoresponsables à plusieurs échelles. Pour en savoir plus consultez la page des [services d'accompagnement du site On tourne vert](#)

- Vous pouvez **suivre une formation en production écoresponsable**



En partenariat avec la SODEC et en collaboration avec L'Inis, le CQEER et l'AQPM, On tourne vert a lancé cette année un parcours de formation pour les producteurs souhaitant rendre leurs prochaines productions écoresponsables, il s'agit du parcours *On tourne vert x SODEC*. Cette formation sur 9 semaines est divisée en 3 cohortes sur l'année. Son coût est de 600\$ avec, à la clé, une bourse de 4000\$ remise pour vous permettre de mobiliser des ressources sur vos prochaines productions afin d'assurer leur respect de l'environnement. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur le Parcours.

- Vous pouvez **faire accréditer vos productions**



On tourne vert a développé une accréditation pour les productions audiovisuelles. Cette accréditation est sur 3 niveaux : engagement, performance et excellence.



La partie suivante explique plus en détail l'accréditation et le processus à suivre.

4 – L'ACCRÉDITATION

Se faire accréditer « on tourne vert » permet :

- D'accroître la visibilité de sa production : en effet On tourne vert et ses partenaires offrent de la visibilité aux productions accréditées (médias, prix, présentations etc).
- De démarquer sa production.
- De retenir et d'attirer des talents : les générations sont de plus en plus sensibles aux causes environnementales et sociales et vont de plus en plus se tourner vers des compagnies alignées avec ces valeurs.

Ci-dessous le processus à suivre pour faire une demande d'accréditation :

1

Votre projet est-il éligible à l'accréditation *On tourne vert* ?

Pour savoir si votre projet est éligible ou non, veuillez consulter la section « [Questions fréquentes](#) » sur notre site.

Si votre projet est éligible vous pouvez passer aux étapes suivantes.

En cas de doute ou de questions, contactez : info@cqeer.com

2

Prendre connaissance des 3 niveaux d'accréditation

Chaque niveau d'accréditation : engagement, performance et excellence, demande des exigences différentes. [Consultez les différents niveaux d'accréditation](#) pour choisir celui qui correspond le mieux au degré d'écoresponsabilité que vous souhaitez mettre en place et aux ressources que vous souhaitez mobiliser.

3

Se renseigner sur les modalités

Il n'y a aucun frais pour soumettre votre dossier au niveau Engagement.

Pour les niveaux Performance et Excellence, le coût est de 200\$ + frais d'admin 5% + tx (non remboursable) Ceci inclut le suivi d'une équipe d'expert en environnement pour répondre à vos questions et vous aider dans la soumission de votre dossier.

4

Choisir le niveau d'accréditation que vous souhaitez viser

Le choix du niveau doit être fait dès le début du processus d'accréditation. Choisissez l'un des 3 niveaux d'accréditation selon vos objectifs, les ressources que vous voulez mobiliser et la visibilité que vous souhaitez recevoir.

5

Débuter le processus d'accréditation – Quand et comment ?

Nous vous conseillons de débuter la démarche dès la préproduction afin de planifier de manière cohérente votre production.

Pour le niveau Engagement :

- Prendre connaissance de [ce formulaire](#) dès la préproduction, **ne le remplissez pas avant la fin de votre production.**
- Prendre connaissance des 8 actions obligatoires et penser à 4 actions supplémentaires que vous pourriez mettre en place afin de planifier votre production de sorte que la mise en place de ces actions soit facilitée. **Pour rappel un minimum de 12 actions écoresponsables sont nécessaires pour obtenir le niveau engagement.**
- Recenser vos actions au fur et à mesure de la production
- A la fin de votre production : [Remplir le formulaire](#)

Pour le niveau Performance :

- Consultez les caractéristiques de ce niveau [ici](#).
- Remplir le [formulaire](#).
- **45 points** sont nécessaires pour se qualifier au niveau performance, à vous de choisir les actions que vous souhaitez mettre en place.
- **Des preuves (photos, factures)** seront nécessaires pour valider les actions.
- **Soumettez votre dossier complet au CQEER.**

Pour le niveau Excellence :

- Consultez les caractéristiques de ce niveau [ici](#).
- Remplir le [formulaire](#).
- **90 points** sont nécessaires pour se qualifier au niveau excellence, à vous de choisir les actions que vous souhaitez mettre en place.
- **Des preuves (photos, factures) ainsi qu'une visite sur plateau** seront nécessaires pour valider les actions.
- **Soumettez votre dossier complet au CQEER.**

En cas de besoin ou si vous éprouvez des difficultés au niveau de votre dossier contactez le CQEER à l'adresse courriel suivante : info@cqeer.com

Si vos difficultés concernent l'aspect plus technique (lien qui ne fonctionne pas, site défaillant ou autre, veuillez contactez les ressources mentionnées à la page [contact](#).

CONTACTS

Pour toute question relative au programme, n'hésitez pas à nous contacter, c'est avec plaisir que nous vous guiderons au mieux.

Marine Kockmann

Chargée de projet *On tourne vert*

marine@bctq.ca

438 238 6373

Caroline Moscardo

Coordinatrice du programme *On tourne vert*

caroline@bctq.ca

438 528 7391

PARTENAIRES

Fondateurs



Conseil québécois
des événements
écoresponsables



Activateurs



De formation

L'inis

Fédérateurs



Propulseurs



Rassembleurs



Le projet est également soutenu par ses ambassadeurs verts, soit l'Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS) – section locale 514 Aiest, l'Association des Réalisateurs et Réalisatrices du Québec (ARRQ) et la
Guilde canadienne des réalisateurs du Québec (DGC) et le Fonds Indépendants des Médias.



Le BCTQ remercie également ses bailleurs de fonds: le gouvernement du Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).